

Le mot du maire

La crise sanitaire perturbe nos vies depuis plus d'un an.

Alternance entre confinement, couvre-feu, re-confinement et maintenant de nouveau couvre-feu... Nos nerfs sont mis à rude épreuve..., mais la patience doit rester de mise. Tant que toute la population ne sera pas vaccinée, il reste impératif de maintenir tous les gestes barrières.

En cette période si particulière, l'équipe municipale maintient la pression :

- le cabinet URBANOVA vient d'être choisi par la commission d'Appel d'Offres pour nous accompagner dans la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Ce cabinet ne va pas avoir la tâche facile.

Sur certains secteurs l'Etat nous refuse toute autorisation d'urbanisme. Je suis obligé de prévenir les propriétaires de ces zones d'attendre que le nouveau PLU soit adopté pour qu'ils envisagent de nouvelles demandes.

- le C.C.A.S. (Centre communal d'action sociale) a trouvé sa place, grâce à l'investissement de la commission. Nombreuses sont les personnes qui sollicitent son aide bienveillante.

- Nous avons obtenu de la CARA que les riverains de la rue des 3 moulins soient raccordés au réseau d'assainissement. Le programme débutera par le renouvellement du réseau d'eau potable.

Voilà quelques exemples de projets de notre mandat qui commencent à se réaliser. D'autres, encore à l'étude, suivront.

Je tiens à saluer l'initiative de 3 jeunes chaillevettons qui ont pris du temps sur leurs vacances scolaires en participant au ramassage de déchets dans notre commune.

Merci à eux mais un zéro pointé à certains citoyens non respectueux des lieux publics.

Afin de mieux vivre ensemble, préservons la nature et faisons preuve de civisme.

Le Maire,
GUY MARY

Merci à nos Mousqueverts !!!

Un bel exemple à suivre

Soucieux de préserver l'environnement de leur commune, trois jeunes Chaillevettons, Nathan Vieville Pamart, Bastien Maillou et Antoine Roland, n'ont pas hésité.

Pendant leurs vacances, et de leur propre initiative, sacs poubelles dans la poche, ils ont arpenté les rues, traquant les déchets présents dans les fossés.

Chemin faisant, les trois copains ont quand même à eux seuls, rempli huit sacs de déchets.

Le maire de Chaillevette, Guy Mary en présence de deux de ses adjointes, a reçu les jeunes en mairie, pour les féliciter et les remercier.

On ne peut que saluer ce beau geste citoyen, et les adultes peuvent prendre exemple sur cette jeunesse qui se sent responsable.

Espérons qu'ils fassent des adeptes.



Association La santonine des Pierres et des Racines *Quelques nouvelles de notre association*

L'Assemblée Générale s'est tenue le mardi 23 février 2021. Les membres du Bureau, élus à l'unanimité par les adhérents pour l'année 2021 sont :

Présidente : Patricia AUCOUTURIER **Trésorière** : Colette LAMBROT-MARY / Adjoint : Laurent CORDIER

Secrétaire : Robert DUC / Adjointe : Mariannick RABIER

Activités programmées pour le 1er semestre 2021

➤ **Entretien et fleurissement de printemps**, massifs et jardinières

➤ **Brocante** avec petite restauration et buvette le dimanche 6 juin - 9h/17h45 Où ? Ancien camping - rue des Fontaines - Chaillevette

Tarif 3€/m linéaire (minimum 4 m si voiture) Pré-réservation et contact 06 14 41 39 33 / 06 77 23 15 55

Vous avez un peu de temps disponible ? Rejoignez notre équipe de bénévoles, le meilleur accueil vous sera réservé !

Vous ne souhaitez pas vous investir mais être simplement sympathisant(e)s et prêt(e)s à partager de bons moments ?

Alors ! Pour seulement 10€/an, devenez adhérent(e) de notre association et profitez ainsi de tarifs préférentiels lors de nos manifestations.

Santoninement vôtre ! Patricia, Colette, Robert, Laurent, Mariannick et les autres..

PROJET DE JUMELAGE

L'organisation du jumelage avance ! Les vacances de Noël ont permis à Angèle Bazin de se rendre à Marchaux-Chaudefontaine dans le Doubs. Une rencontre avec les élus Marchaliens avait été organisée et s'est révélée être un moment de partage très agréable. Nos ostréiculteurs ont accepté avec plaisir de participer à cette première approche amicale en offrant des bourriches d'huîtres. Nous les remercions pour leur généreux geste.



Ces mollusques marins élevés dans nos claires et dégustés en toute convivialité, ont été très appréciés. En ce qui concerne Monein dans les Pyrénées Atlantiques, les jeunes viticulteurs investissent le projet de jumelage.

Nous rencontrerons une délégation des 2 communes au printemps si la conjoncture le permet.

Création du Conseil Municipal des Jeunes : CMJ

Les invitations et le règlement intérieur du conseil municipal des jeunes sont prêts ! Tous les jeunes de 10 à 18 ans peuvent participer à ce conseil. Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître en mairie, nous vous contacterons. Une réunion publique sera organisée quand la conjoncture le permettra.

À votre service, la commission Animation - Jeunesse



VIE SCOLAIRE



En ces temps compliqués, des douceurs s'imposaient !! L'APE de l'école de Chaillevette a proposé une action de vente de gâteaux par correspondance.

Merci aux parents, aux enseignants, aux habitants, aux collègues, aux familles, aux gourmands petits et grands qui ont craqué pour ce qui est à croquer.

Cette action participe au financement des projets pédagogiques à destination des écoliers.

Un grand MERCI à tous pour votre soutien.

Bonne dégustation ...

L'équipe de l'APE



QUI SUIS-JE ?

Je ne suis pas vraiment belle
Un jour jaune, un jour verte
On me laisse souvent sur le trottoir
Trainer seule comme un dépotoir
On me bouscule, on me renverse
Je gêne, j'encombre je me disperse
S'il vous plait

Ne m'oubliez pas quand je suis vidée
Rentrez-moi vite me cacher
Loin des regards accusateurs
Bien plus utile à l'intérieur
Pour faire le plein de vos déchets
Car c'est bien là ma destinée.

Merci à toutes et tous pour votre civisme

Je gêne le passage

Les agents de la collecte sont passés



Je rentre à la maison

Je n'embellis pas ma rue

Les agents de la collecte sont passés



Je rentre à la maison

A partir du 1er avril et jusqu'au 30 septembre, la collecte des poubelles vertes se fera deux fois par semaine. Pensez à les sortir le lundi soir et le vendredi soir.

DATES À RETENIR

(si les conditions sanitaires le permettent)

6 JUIN BROCANTE LA SANTONINE

19 JUIN FÊTE DE LA MUSIQUE LES GALOP'CHAILLENAUX

15 AOÛT SARDINADE LES GALOP'CHAILLENAUX

Le Pass villégiature Destination Royan Atlantique, un Bon Plan pour visiter le territoire !

Un pass 100% liberté, offert par l'office de tourisme et à destination des habitants et résidents secondaires de la communauté d'agglomération Royan Atlantique. Le Pass Villégiature est le sésame pour bénéficier d'avantages sur la visite de sites incontournables, mais aussi de lieux et activités moins connus du public.

Pour plus d'infos, voici trois liens :

<https://www.royanatlantique.fr/pass-villégiature/offres-habitants/>

<https://www.royanatlantique.fr/pass-villégiature/offres-residents-secondaires/>

<https://www.royanatlantique.fr/?s=pass+vill%C3%A9giature>

Pour obtenir le Pass, il vous faut :

- Être habitant ou résident secondaire de l'Agglomération Royan Atlantique
- Avoir + de 18 ans
- Remplir le formulaire d'inscription disponible en office de tourisme
- Fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile (facture d'eau ou d'électricité uniquement) lors de l'inscription



Ensemble construisons le « Chaillevette » de demain

Parce qu'un PLU ce n'est pas seulement des terrains constructibles, nous espérons vos remarques nombreuses dans le registre à votre disposition en Mairie.



Entretien des haies et élagage en bordure des voies publiques

Les haies, buissons et arbres des propriétés privées qui bordent les routes, peuvent se révéler dangereux pour la sécurité, en entravant la circulation des piétons, des véhicules et en réduisant la visibilité.

Afin d'éviter ces incidents, nous rappelons aux propriétaires (ou locataires) qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure du domaine public. Votre responsabilité peut-être engagée si un accident survenait.

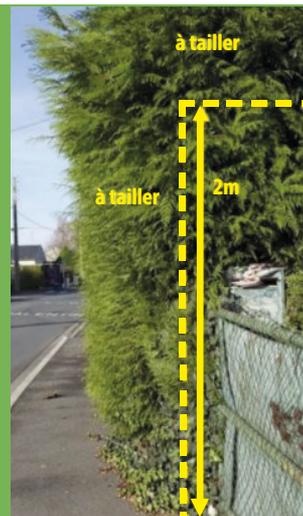
Les riverains doivent obligatoirement :

- Elaguer ou couper les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres.
- Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public).
- Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public.

La police municipale et les services techniques ont procédé dernièrement à un bilan sur le linéaire de haies et plantations privées qui ne seraient pas élaguées en limite de voies et chemins communaux. C'est pourquoi, il vous est demandé si vous êtes concerné d'intervenir dans les meilleurs délais.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire) qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



Merci de respecter cette règle, pour le bien-être et la sécurité de tous !

côté foot, il se passe quoi !!!!

Les sports collectifs et tout particulièrement le football connaissent au fil des ans une désaffection certaine, qui se traduit par une raréfaction des petits clubs.

Notre Presqu'île qui, naguère, a compté autant de clubs que de villages, n'échappe pas à cette érosion : seule Les MATHES peuvent encore recevoir les amoureux du ballon rond, mais leurs installations arrivent à saturation.

D'autres disciplines, tout aussi prisées, ne peuvent être pratiquées qu'auprès de quelques rares places fortes de notre canton, et nous tenons à rester partenaires.

La Municipalité de CHAILLEVETTE, dans son souci d'encourager la pratique d'activités sportives de toute nature, contribue à sa façon, en versant aux structures qui accueillent des jeunes de notre commune, une contribution financière individualisée (50 € par inscrit pour un total de 2 800 €, en 2020).

CHAILLEVETTONS qui avez l'amour du sport chevillé au corps, nous sommes plus que jamais à vos côtés.



Bonjour à Toutes & Tous,

Les Galop'Chailleanaux

Eh bien voilà, nous sommes en Mars...et ça repart !? Eh bien, non pas vraiment car nous ne savons pas encore quand nous retrouverons des jours plus radieux.

En ces temps de vaccination contingentée, habiter à « l'Eguille » plutôt qu'à Chaillevette ne nous donnerait pas un avantage particulier. Pourtant, car chez les Galop'Chailleanaux nous cultivons le positivisme, nous avons prévu un programme 2021 corrigé, aménagé...que nous pensons réaliste. Nous avons prévu de maintenir deux dates cette année : le **samedi 19 juin** pour la Fête de la Musique et le **dimanche 15 Août** pour notre traditionnelle Sardinaade. Notre leitmotiv permanent c'est de faire la Fête tous ensemble car d'ici là vous serez tous vaccinés ! Piqués ouitimbrés non !!!

Libérés, délivrésNous avons eu notre Assemblée Générale le 10 mars 2021. Prenez soin de vous, ayez confiance dans les vaccins (c'est la seule issue !) et à très bientôt pour nous retrouver

Et n'oubliez pas : **" TOUS POUR UN, UN PORT TOUS "**

Bien Amicalement, Les Galop'Chailleanaux

Matteo & ses Ballons

En cette "drôle" de période nous venons vous parler de notre association Mattéo et ses ballons.

Cette association a été créée il y a 2 ans alors que Mattéo, atteint d'un nævus géant congénital (NGC), avait déjà traversé 2 ans et demi de galère.

L'association a pour but de faire connaître cette maladie rare et rassembler les familles atteintes. Elle permet de financer certains soins et dépassements d'honoraires qui sont nécessaires au bien-être des petits patients comme Mattéo.

En février 2020 nous avons pu faire un loto pour récolter des fonds. Merci à tous d'avoir participé à votre échelle, car nous avons aussi reçu des dons lors de cette soirée et dans les mois qui ont suivi, encore merci et à bientôt nous l'espérons.



La fête du temps qui passe

Car souhaiter un anniversaire c'est bien de cela dont il s'agit !!! Les membres du CCAS de Chaillevette, chacun à leur tour, rendent visite aux plus âgés d'entre nous, afin de les honorer en leur fêtant leur anniversaire.

Une fleur pour Madame, des chocolats pour Monsieur, une carte joliment réalisée par les enfants de l'école, un sourire, ce sont des rencontres et des instants partagés.

Ils ont vécu et traversé tellement d'années, de différentes époques, que de souvenirs à nous offrir à nous raconter, ce sont les mémoires vivantes de notre commune.

Un petit moment de bonheur dans cette période d'isolement et de tristesse.

Merci aux enfants pour leur créativité et leur participation, Merci aux membres du CCAS pour leur généreux investissement.



Moins dure sera la chute...

La municipalité a répondu à un appel à projet afin de financer des actions de prévention pour les personnes de plus de 60 ans.

Depuis plusieurs années, l'activité physique est reconnue comme étant un enjeu de santé publique vecteur de bien-être physique, psychologique et social. Ceci permettant de maintenir un bon état de santé avec l'avancée de l'âge.

Une pratique régulière et adaptée à vos capacités représente donc un moyen de prévention efficace et ludique pour lutter contre de nombreuses pathologies, la perte d'équilibre et pour maintenir l'autonomie fonctionnelle.

C'est pourquoi la municipalité de Chaillevette, en collaboration avec un Enseignant en Activités Physiques Adaptées et Santé, qualifié, a pensé à la mise en place de plusieurs programmes de prévention par les Activités Physiques Adaptées au bénéfice des personnes âgées de plus de 60 ans, résidents de la commune. Ce projet minutieusement élaboré consisterait à proposer deux programmes : Equilibre et prévention des chutes; Prévention des maladies cardiaques.

A ce jour, nous sommes dans l'attente d'un retour de plusieurs partenaires financiers pour permettre aux intéressés de bénéficier gratuitement de ces séances **dès le mois de juin 2021.**



Mon beau panneau, roi de l'info



Si vous êtes passés devant la mairie, vous n'avez pas pu le rater !!!!

Tous les jours, inlassablement, il donne l'heure, la date et surtout quelle fête souhaiter, ce qui peut être pratique.

Ce beau panneau lumineux, lorsqu'il sera fonctionnel, vous informera de tous les événements qui se produiront sur la commune, des dates à ne pas rater et bien d'autres choses encore. En attendant, retrouvez nous en téléchargeant l'application gratuite et sécurisée « ILLIWAP » sur votre mobile et vous aurez en temps réel les alertes et infos de la commune. Cette application est d'ores et déjà en fonction à la mairie, alors n'hésitez pas.

Et n'oubliez pas notre site internet www.chaillevette.fr et notre page Facebook, Chaillevette devient une commune très connectée ...

INFORMATIQUE, APPEL À BÉNÉVOLES

La mairie de Chaillevette crée un partenariat avec le Club Informatique de Vaux sur Mer (CIVSM), pour aider les personnes en difficultés avec l'utilisation de l'outil numérique, dans des tâches basiques en informatique.

Pour mettre en place cette aide, sous forme de petites formations, nous avons besoin de bénévoles.

- **Vous êtes** un utilisateur assidu de l'ordinateur et du web, ou un professionnel de l'informatique
- **Vous avez** du temps libre
- **Vous désirez partager** vos connaissances en rendant un service
- **Venez** initier, conseiller, aider les Chaillevettonnes et Les Chaillevettons qui le souhaitent, dans le domaine d'informatique.

Vos talents :

- Avoir un bon relationnel
- Des compétences de base en informatique
- Un peu de pédagogie

Vous avez la volonté d'aider, pour tenter de combler la fracture numérique, faites-vous connaître auprès de la commission Vie Locale Action Sociale, contactez Jean Michel Chochoy, adjoint chargé de cette commission, jmc.adjoint17890@gmail.com



Adoptez la devise du Club de Vaux sur Mer :

« Celui qui sait, apprend à celui qui ne sait pas »